SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Wednesday, June 13, 2018

Issue No. 71

Eighth meeting:
Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019

First meeting:
Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures

INCLUDING:
THE TWENTY-NINTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Subject matter of Bill C-74)

THE THIRTIETH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-74)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Le mercredi 13 juin 2018

Fascicule nº 71

Huitième réunion :
Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

Première réunion :
Projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures

Y COMPRIS :
LE VINGT-NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Teneur complète du projet de loi C-74)

LE TRENTIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-74)

54171

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Mobina S.B. Jaffer, *Deputy Chair*

The Honourable André Pratte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk
Black (*Alberta*)
Campbell
Day
* Day
(or Mercer)
Deacon
Eaton
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Marshall
Moncion
Neufeld
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Cools (*June 13, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Mobina S.B. Jaffer

Vice-président : L'honorable André Pratte

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk
Black (*Alberta*)
Campbell
Day
* Day
(ou Mercer)
Deacon
Eaton
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Marshall
Moncion
Neufeld
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénatrice Cools (*le 13 juin 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 12, 2018:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Mitchell, seconded by the Honourable Senator McCallum, for the second reading of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Mitchell moved, seconded by the Honourable Senator Black (*Alberta*), that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 12 juin 2018 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Mitchell, appuyée par l'honorable sénatrice McCallum, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Mitchell propose, appuyé par l'honorable sénateur Black (*Alberta*), que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday June 13, 2018
(173)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Black (Alberta), Campbell, Day, Deacon, Eaton, Jaffer, Marshall, Mitchell, Mockler, Moncion, Neufeld and Pratte (13).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 12, 2018, the committee began its consideration of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

The chair made a statement.

At 6:53 p.m., it was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-74.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

With leave and pursuant to rule 12-20(3), it was agreed that the committee group clauses according to the parts described in the table of provisions of the bill.

It was agreed that Part 1, which contains clauses 2 to 46, carry, on division.

It was agreed that Part 2, which contains clauses 47 to 67, carry, on division.

It was agreed that Part 3, which contains clauses 68 to 119, carry, on division.

It was agreed that Part 4, which contains clauses 120 to 185, carry, on division.

It was agreed that Part 5, which contains clauses 186 to 198, carry, on division.

It was agreed that Part 6, which contains clauses 199 to 409, carry, on division.

It was agreed that schedules 1 to 6 carry, on division.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 13 juin 2018
(173)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Black (*Alberta*), Campbell, Day, Deacon, Eaton, Jaffer, Marshall, Mitchell, Mockler, Moncion, Neufeld et Pratte (13).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 12 juin 2018, le comité entreprend son examen du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le président fait une déclaration.

À 18 h 53, il est convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-74.

Il est convenu de suspendre l'adoption du titre.

Il est convenu de suspendre l'adoption de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Avec le consentement des membres du comité et conformément à l'article 12-20(3) du Règlement, il est convenu de regrouper les autres articles en fonction des parties décrites dans la table analytique du projet de loi.

Il est convenu d'adopter la partie 1, qui comprend les articles 2 à 46, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 2, qui comprend les articles 47 à 67, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 3, qui comprend les articles 68 à 119, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, qui comprend les articles 120 à 185, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 5, qui comprend les articles 186 à 198, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 6, qui comprend les articles 199 à 409, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter les annexes 1 à 6, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre.

The chair asked whether the bill shall carry.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Black, Campbell, Day, Deacon, Jaffer, Moncion and Pratte — 7

NAYS

The Honourable Senators Andreychuk, Eaton, Marshall and Neufeld — 4

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Mockler — 1

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

At 7:25 p.m., the committee suspended.

At 7:29 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 18, 2018, the committee continued its examination of expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 67.*)

The committee considered a draft report.

It was agreed:

That the draft report, as amended, be adopted;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required; and

That the chair be authorized to table the report in the Senate, at the earliest opportunity.

At 8:50 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le président demande si le projet de loi est adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Black, Campbell, Day, Deacon, Jaffer, Moncion et Pratte — 7

CONTRE

Les honorables sénateurs Andreychuk, Eaton, Marshall et Neufeld — 4

ABSTENTIONS

L'honorable sénateur Mockler — 1

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 19 h 25, la séance est suspendue.

À 19 h 29, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie une ébauche de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 18 avril 2018, le comité poursuit son examen du budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 67 des délibérations du comité.*)

Le comité étudie une ébauche de rapport.

Il est convenu :

Que l'ébauche du rapport, telle que modifiée, soit adoptée;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction;

Que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat, dès que possible.

À 20 h 50, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, June 12, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

TWENTY-NINTH REPORT

Your committee, which was authorized to examine the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, April 24, 2018, examined the said subject matter and herewith tables its report.

Respectfully submitted,

Thursday, June 14, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

THIRTIETH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, has, in obedience to the order of reference of June 12, 2018, examined the said bill and now reports the same without amendment but with observations.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 12 juin 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

VINGT-NEUVIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé à examiner la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 24 avril 2018, examiné ladite teneur du projet de loi et dépose ici son rapport.

Respectueusement soumis,

Le jeudi 14 juin 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

TRENTIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, a, conformément à l'ordre de renvoi du 12 juin 2018, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement mais avec observations.

Respectueusement soumis,

Le président,

PERCY MOCKLER

Chair

Observations to the thirtieth report of the Standing Senate Committee on National Finance (Bill C-74)

In light of the extensive work of this committee and of seven other Senate committees on the subject matter of Bill C-74, we strongly encourage the government to consider and follow up on the observations made on the bill.

Observations sur le trentième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (projet de loi C-74)

À la lumière des travaux exhaustifs menés par ce comité et par sept autres comités sénatoriaux sur la teneur du projet de loi C-74, nous encourageons fortement le gouvernement à étudier les observations formulées au sujet du projet de loi et à faire un suivi sur celles-ci.

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 13, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to give clause-by-clause consideration to Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures; and in camera, for the consideration of a draft report concerning Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2019.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and chair of the committee. I welcome all who are with us in this room and viewers across the country who are watching on television or online. Now I would like senators to introduce themselves.

Senator Jaffer: My name is Mobina Jaffer, and I'm from British Columbia.

Senator Mitchell: Grant Mitchell, from Alberta.

Senator Campbell: Larry Campbell, from British Columbia.

Senator D. Black: Doug Black, from Alberta.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator Deacon: Marty Deacon, Ontario.

Senator Day: Joseph Day, from New Brunswick.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

The Chair: Thank you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 13 juin 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour faire l'étude article par article du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, et à huis clos, pour étudier une ébauche de rapport concernant le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Soyez les bienvenus à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales

Je me nomme Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont ici présents et aux auditeurs de partout dans le pays qui nous regardent à la télévision ou en ligne. Je demande maintenant à mes collègues de bien vouloir se présenter.

La sénatrice Jaffer : Je suis Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Mitchell : Grant Mitchell, de l'Alberta.

Le sénateur Campbell : Larry Campbell, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur D. Black : Doug Black, de l'Alberta.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario.

Le sénateur Day : Joseph Day, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de l'Ontario.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de Colombie-Britannique.

Le président : Merci.

[*Translation*]

I would also like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who team up to support the work of this committee.

[*English*]

Honourable senators and members of the viewing public, we are now about to begin going through Bill C-74 clause by clause, but before we do so I would like to remind senators of a number of items of information.

If at any time a senator is not clear where we are in the process of Bill C-74, please ask for clarification. We would at all times have the same understanding of where we are in the process in both languages.

In terms of the mechanics of the process, I would like to share with you the following: I wish to remind senators that when more than one amendment is to be moved in a clause, the amendments should be proposed in the order of the lines of a clause, meaning that amendments should be proposed following the order of the text to be amended. Therefore, before we take up an amendment in a clause, I will be verifying whether any senator had intended to move an amendment earlier in that clause. If senators do intend to move an earlier amendment, they will be given the chance to do so.

Honourable senators, if a senator is opposed to an entire clause, I would like to remind you that, in committee, the proper process for that is not to move a motion to delete the entire clause but rather to vote against the clause standing as part of the bill.

Also, I would remind senators that some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. Therefore, it is very important that the committee remain consistent in its decision and that they be consistently applied through the bill in its entirety. Because no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which one may be of consequence to others and which may be contradictory, if it happens.

If members have questions about the process or the propriety of anything going on, they can raise a point of order. The chair will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion of the matter of order and make a ruling. Also, honourable senators, the committee is the ultimate master of its business within the bounds set on it by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

[*Français*]

J'aimerais également souligner la présence de Mme Gaëtane Lemay, greffière du comité, et nos deux analystes, MM. Sylvain Fleury et Alex Smith qui, ensemble, appuient les travaux du comité.

[*Traduction*]

Chers collègues, mesdames et messieurs les membres du public, nous commençons bientôt l'étude article par article du projet de loi C-74. Toutefois, avant toute chose, je tiens à rappeler un certain nombre de règles et de conseils à mes collègues.

J'invite le sénateur qui ne sait plus très bien où nous sommes rendus dans l'étude du projet de loi à demander des précisions. Nous saurons ainsi toujours où nous en sommes, dans les deux langues.

Si plus d'un amendement porte sur le même article, la marche à suivre est de procéder suivant l'ordre du passage à modifier. Donc, avant de recevoir un amendement, je vérifierai si un autre amendement visait un passage antérieur. Le sénateur qui a l'intention de proposer un amendement pour un passage antérieur aura la possibilité de le faire.

Pour s'opposer à la totalité de l'article, la bonne marche à suivre, en comité, n'est pas de proposer une motion pour la suppression de l'article, mais de voter contre son adoption.

Certains amendements risquent d'avoir des effets importants sur d'autres parties du projet de loi. La cohérence des décisions du comité est donc très importante dans tout le projet de loi. Comme aucun préavis n'est nécessaire pour proposer un amendement, il se peut évidemment qu'il n'y ait pas eu d'analyse préliminaire des amendements pour déterminer ceux qui peuvent avoir des répercussions sur les autres articles ou leur être contraires.

Si on s'interroge sur le processus ou la régularité de ce qui se passe, on peut invoquer le Règlement. Le président écoutera les arguments, il décidera du moment où il juge la discussion suffisante et rendra une décision. En outre, le comité est le maître suprême de ses travaux, dans les limites que lui a fixées le Sénat, et on peut en appeler d'une décision auprès de tout le comité en lui demandant de la confirmer.

[*Translation*]

As chair, I will do my utmost to ensure that all senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation, and I ask all of you to keep your remarks to the point and as brief as possible.

[*English*]

Honourable senators, I wish to remind you that no seconder is required in committee. If there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or show of hands, the cleanest route is to request a roll call vote, which provides clear results. Senators are aware that any tied vote negatives the motion in question.

Finally, honourable senators, I wish to inform you that a full brigade of officials is available in the audience, mostly from the Department of Finance but also other departments, to answer any questions senators may have on a particular clause or section of the bill. They are monitoring our proceedings from the room next door and can be called to quickly join us if additional information is required.

Are there any questions, honourable senators, on any of the above information that I have shared with you?

Senator Neufeld: For my benefit, we have some new people around the table. For clarification, chair, who is able to vote at this table?

The Chair: Thank you. I will share that with you, honourable senators, and I will approach it in this manner. So that everyone is clear on who is a member in good standing of the committee and is, therefore, allowed to move a motion or vote on any motion, I would ask the clerk to read attentively, out loud, the membership list as it stands this evening.

Gaëtane Lemay, Clerk of the Committee: The members of the committee are the chair, Senator Mockler; and then all the other members: Senators Andreychuk, Black (*Alberta*), Campbell, Day, Deacon, Eaton, Jaffer, Marshall, Moncion, Neufeld and Pratte.

There is also around the table this evening, an officio member, Senator Mitchell.

Senator Mitchell: Without a vote.

Senator Neufeld: Okay.

The Chair: That is satisfactory, Senator Neufeld?

Senator Neufeld: Yes.

[*Français*]

À titre de président, je ferai de mon mieux pour m'assurer que tous les sénateurs qui souhaitent prendre la parole pourront le faire en respectant le processus. Cependant, je compte sur votre grande collaboration en vous demandant de vous en tenir aux faits et de parler le plus brièvement possible.

[*Traduction*]

Sachez aussi que, en comité, on n'a pas besoin d'appuyer une motion. En cas de doute sur le résultat d'un vote par oui ou par non ou d'un vote à main levée, la solution la plus précise consiste à demander un vote par appel nominal, dont les résultats sont clairs. Vous savez aussi que l'égalité des voix entraîne le rejet de la motion.

Enfin, sachez que toute une équipe de fonctionnaires, principalement du ministère des Finances mais, aussi, d'autres ministères, est à votre disposition pour répondre à vos questions sur un article ou une partie du projet de loi. Ils suivent nos délibérations dans la pièce voisine et nous pouvons les appeler à la rescousse pour venir rapidement nous renseigner au besoin.

Chers collègues, avez-vous des questions sur ce que je viens de vous dire?

Le sénateur Neufeld : Je vois beaucoup de nouveaux visages. Pour mon bien et mon édification, monsieur le président, qui a ici le droit de vote?

Le président : Merci. Chers collègues, voici comment vous saurez qui est membre en règle du comité et est autorisé à proposer une motion ou à voter sur une motion. Je demande à notre greffière de lire avec soin et à haute voix la liste à jour de nos membres.

Gaëtane Lemay, greffière du comité : Les membres du comité sont le président, le sénateur Mockler, puis les sénateurs Andreychuk, Black (*Alberta*), Campbell, Day, Deacon, Eaton, Jaffer, Marshall, Moncion, Neufeld et Pratte.

Le sénateur Mitchell, qui est présent, est membre d'office.

Le sénateur Mitchell : Sans droit de vote.

Le sénateur Neufeld : D'accord.

Le président : Êtes-vous satisfait?

Le sénateur Neufeld : Oui.

The Chair: Honourable senators, we will now move to consideration of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration, honourable senators, of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed, honourable senators, with leave, that the clauses be grouped according to the six parts of the bill and their divisions as described in the Table of Provisions of Bill C-74?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Part 1 is next, honourable senators. I will ask the following:

Shall Part 1, entitled "Amendments to the Income Tax Act and to Related Legislation," which contains clauses 2 to 46, carry?

Senator Marshall: On division.

Senator Eaton: On division.

The Chair: On division.

Honourable senators, shall Part 2, entitled "Amendments to the Excise Tax Act, 2001 (Tobacco Taxation) and to Related Legislation," which contains clauses 47 to 67, carry?

Senator Eaton: On division.

Senator Neufeld: On division.

The Chair: Shall Part 3, entitled "Amendments to the Excise Act, 2001 (Cannabis Taxation), the Excise Tax Act and Other Related Texts," which contains clauses 68 to 119, carry?

Senator Andreychuk: On division.

Senator Neufeld: On division.

Le président : Chers collègues, nous passons maintenant à l'étude du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

Le titre est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : L'étude de l'article 1, qui renferme le titre abrégé, est-elle reportée?

Des voix : Oui.

Le président : Vous plaît-il, chers collègues, de grouper les articles selon les six parties du projet de loi et leurs sections décrites dans la table analytique du projet de loi C-74?

Des voix : Oui.

Le président : Chers collègues, nous sommes à la partie 1.

La partie 1, intitulée « Modification de la Loi de l'impôt sur le revenu et de textes connexes » et comprenant les articles 2 à 46, est-elle adoptée?

La sénatrice Marshall : Avec dissidence.

La sénatrice Eaton : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Chers collègues, la partie 2, intitulée « Modification de la Loi de 2001 sur l'accise (taxation du tabac) et de textes connexes » et comprenant les articles 47 à 67, est-elle adoptée?

La sénatrice Eaton : Avec dissidence.

Le sénateur Neufeld : Avec dissidence.

Le président : La partie 3, intitulée « Modification de la Loi de 2001 sur l'accise (taxation du cannabis), de la Loi sur la taxe d'accise et de textes connexes » et comprenant les articles 68 à 119, est-elle adoptée?

La sénatrice Andreychuk : Avec dissidence.

Le sénateur Neufeld : Avec dissidence.

Senator Eaton: On division.

The Chair: Honourable senators, shall Part 4, entitled "Canadian Forces Members and Veterans," which contains clauses 120 to 185, carry?

Senator Eaton: On division.

Senator Neufeld: On division.

The Chair: Carried on division.

Next is Part 5. Shall clauses 186 to 198, which contain the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act, carry?

Senator Neufeld: On division.

Senator Marshall: On division.

Senator Eaton: On division.

The Chair: Part 6, Honourable senators, is "Various Measures."

Shall Part 6, Divisions 1 to 20, which contains clauses 199 to 409, carry?

Senator Eaton: On division.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Do you have a question, Senator Moncion?

Senator Moncion: What time do we present observations with some of these sections? Is it at the end or as we go?

The Chair: I will have comments on observations in the later part of the meeting in respect to the seven other committees that did a prestudy on the matter itself. At that point, I will recognize you, Senator Moncion, if you have observations.

Senator Moncion: Thank you.

The Chair: Honourable senators, shall Schedules 1 to 6 carry?

Senator Eaton: On division.

The Chair: Carried on division.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall the title carry?

La sénatrice Eaton : Avec dissidence.

Le président : Chers collègues, la partie 4, intitulée « Militaires et vétérans des Forces canadiennes » et comprenant les articles 120 à 185, est-elle adoptée?

La sénatrice Eaton : Avec dissidence.

Le sénateur Neufeld : Avec dissidence.

Le président : Adoptée avec dissidence.

La partie 5 maintenant. Les articles 186 à 198, qui comprennent la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, sont-ils adoptés?

Le sénateur Neufeld : Avec dissidence.

La sénatrice Marshall : Avec dissidence.

La sénatrice Eaton : Avec dissidence.

Le président : Nous sommes à la partie 6, « Mesures diverses ».

Les sections 1 à 20 de la partie 6, qui comprend les articles 199 à 409, sont-elles adoptées?

La sénatrice Eaton : Avec dissidence.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avez-vous une question, sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Quand présentons-nous des observations sur certains de ces articles? À la fin ou en cours de route?

Le président : J'aurai des commentaires sur les observations à la fin de la séance, relativement aux sept autres comités qui ont fait une étude préliminaire du sujet même du projet de loi. À ce moment-là, si vous avez des observations, je vous accorderai la parole.

La sénatrice Moncion : Merci.

Le président : Chers collègues, les annexes 1 à 6 sont-elles adoptées?

La sénatrice Eaton : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté.

Le titre est-il adopté?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Eaton: I like it.

The Chair: Shall the bill carry?

Senator Neufeld: No.

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Marshall: On division.

Senator Neufeld: Do you want to do it on division or vote?

Senator Eaton: Well, we would lose a vote.

Senator Neufeld: That's fine. I want a vote. I don't care if I lose it. It won't be the first and it won't be the last.

The Chair: Honourable senators, we have come to the question: Shall the bill carry?

We have asked for a roll call, so I will ask the clerk to proceed with the roll call vote.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

Senator Mockler: I will abstain.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Black?

Senator D. Black: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Campbell?

Senator Campbell: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Day?

Senator Day: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Deacon?

Senator Deacon: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Jaffer?

Senator Jaffer: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: No.

Des voix : Oui.

La sénatrice Eaton : Ça me plaît.

Le président : Le projet de loi est-il adopté?

Le sénateur Neufeld : Non.

Des voix : Oui.

La sénatrice Marshall : Avec dissidence.

Le sénateur Neufeld : Voulez-vous que ce soit avec dissidence ou par appel nominal?

La sénatrice Eaton : Eh bien, nous perdrions une voix.

Le sénateur Neufeld : Ça me va. Je tiens à un vote par appel nominal. Peu importe si je perds, ce ne sera ni la première ni la dernière fois.

Le président : Chers collègues, la question est posée: le projet de loi est-il adopté?

Comme on a demandé le vote par appel nominal, je laisse à notre greffière le soin de s'en occuper.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mockler?

Le sénateur Mockler : Je m'abstiens.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur D. Black : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Campbell?

Le sénateur Campbell : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Day?

Le sénateur Day : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Deacon?

La sénatrice Deacon : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Jaffer?

La sénatrice Jaffer : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Non.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mitchell?

Senator Mitchell: I can't vote.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Moncion?

Senator Moncion: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld?

Senator Neufeld: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Pratte?

Senator Pratte: Yes.

Ms. Lemay: The final tally: yeas, 7; nays, 4; abstentions, 1.

The Chair: Thank you. So it is carried.

The other item of information is observations, if you permit me, honourable senators.

The Finance Committee did its work on the subject matter of Bill C-74, and we reported to the chamber yesterday.

I would like to bring to your attention the committees that were asked to do a study of Bill C-74. On the subject matter of Bill C-74, the following committees were asked to do a prestudy: The Special Senate Committee on the Arctic; the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce; the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade; the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs; the Standing Senate Committee on National Security and Defence; the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources; and last, the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

I want to remind everyone that all of those committees tabled a report in the Senate and had some observations. In light of the extensive work by these seven Senate committees on the subject matter of Bill C-74, this committee, on the subject matter of that particular bill, strongly encourages the government to consider and follow up on the observations that those committees have made on this bill.

With that, Senator Moncion asked to make a comment. I will ask her if this is sufficient; namely, that we are asking the government to follow up on the observations of each of those committees.

I will now open the discussion for your comments.

[*Translation*]

Senator Moncion: My observation relates to clauses 316 and 317 in Part 6 of the bill. Those two clauses would allow Canadian banks to share or sell their customers' personal

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Je ne peux pas voter.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Neufeld?

Le sénateur Neufeld : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Oui.

Mme Lemay : Le résultat du vote est de 7 voix contre 4 et 1 abstention.

Le président : Merci. C'est donc adopté.

Honorables sénateurs, l'autre article d'information est les observations, si vous permettez.

Le Comité des finances a fait son travail sur la teneur du projet de loi C-74, et nous avons fait rapport à la Chambre hier.

J'attire votre attention sur le travail des comités à qui on a demandé de faire une étude préliminaire du projet de loi C-74. Ces sept comités sont: le Comité sénatorial spécial sur l'Arctique; le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce; le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international; le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles; le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense; le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles; et, enfin, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

Je vous rappelle que ces comités ont déposé un rapport au Sénat et ont formulé des observations. Étant donné leur travail approfondi sur le sujet du projet de loi C-74, notre comité, sur le sujet de ce projet de loi particulier, encourage vivement le gouvernement à examiner leurs observations et à leur donner suite.

Sur ce, la sénatrice Moncion a demandé de faire une observation. Je lui demande si c'est suffisant que nous demandions au gouvernement de donner suite aux observations de chacun de ces comités.

J'ouvre maintenant la discussion, pour vos observations.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Mon observation porte sur les articles 316 et 317 de la partie 6 du projet de loi. Ces deux articles autoriseraient les banques canadiennes à partager ou à

banking information to financial technology companies such as Google, Amazon or Facebook. The explicit consent of their customers would not be required since they will have already given their consent to share their personal data when they opened a chequing account, applied for a credit card or for a personal loan.

Not only do financial institutions have personal information such as name, address and date of birth, but they also have the social insurance number. Financial institutions also have information on every transaction a person makes with their credit card, debit card or chequing account. In a nutshell, banks have a lot of data about their customers.

Clauses 316 and 317 of Bill C-74 propose that federally regulated financial institutions obtain the right to share or even sell personal data based on consent from a long time ago, depending on when the account was opened or when the transactions were made.

From now on, the Minister of Finance will no longer have to pre-approve that type of information sharing, and the government, for its part, will give up its essential oversight role. Of course, the Personal Information Protection and Electronic Documents Act applies to that type of transaction. However, following the review of Bill C-50, the Privacy Commissioner concluded that his office had no authority to enforce the rule. The waiver of supervisory authority comes at the expense of protecting the privacy of Canadian taxpayers.

That is why I move that the following observation be appended to the bill:

> Le règlement pris en vertu des articles 316 et 317 du projet de loi C-74 devra prévoir des mesures visant à assurer la sécurité et la protection des données personnelles de la clientèle de l'institution financière, spécialement lorsque cette dernière fait affaire avec une compagnie de technologie financière extérieure à son institution.

And in English:

[*English*]

> Regulations regarding articles 316 and 317 of Bill C-74 will have to include measures to ensure the safety and protection of the private information of the banks' clientele, especially if this bank is sharing or selling this information to an outside fin tech company.

The Chair: Thank you, Senator Moncion.

Senator D. Black: Thank you, Senator Moncion, for that observation.

vendre les données bancaires personnelles de leurs clients à des compagnies de technologie financière comme Google, Amazon ou Facebook. Le consentement explicite de leurs clients ne serait pas requis puisque, ceux-ci auront déjà donné leur accord à partager leurs données personnelles au moment de l'ouverture d'un compte-chèques, d'une demande de carte de crédit ou d'une demande de prêt personnel.

Non seulement l'institution financière détient des informations personnelles comme le nom, l'adresse et la date de naissance, elle détient aussi le numéro d'assurance sociale. Les institutions financières ont également de l'information sur chaque transaction qu'une personne effectue soit avec sa carte de crédit, sa carte de débit ou son compte-chèques. Bref, les banques possèdent énormément de données sur leur clientèle.

Les articles 316 et 317 du projet de loi C-74 proposent que les institutions financières fédérales obtiennent le droit de partager ou même de vendre des données personnelles sur la base d'un consentement obtenu il y a longtemps, selon la date d'ouverture du compte ou la date des transactions.

Désormais, le ministre des Finances n'aura plus à approuver préalablement ce type de partage d'informations et le gouvernement, quant à lui, délaissera une partie de son rôle essentiel de supervision. Bien sûr, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques s'applique à ce type de transaction. Toutefois, à la suite de l'étude du projet de loi C-50, le commissaire à la protection de la vie privée a conclu que son bureau n'avait aucun pouvoir d'application de la règle. Le renoncement au pouvoir de supervision se fait au détriment de la protection de la vie privée des contribuables canadiens.

C'est pourquoi je propose que l'observation suivante soit annexée au projet de loi :

> Le règlement pris en vertu des articles 316 et 317 du projet de loi C-74 devra prévoir des mesures visant à assurer la sécurité et la protection des données personnelles de la clientèle de l'institution financière, spécialement lorsque cette dernière fait affaire avec une compagnie de technologie financière extérieure à son institution.

Et en anglais :

[*Traduction*]

> Regulations regarding articles 316 and 317 of Bill C-74 will have to include measures to ensure the safety and protection of the private information of the banks' clientele, especially if this bank is sharing or selling this information to an outside fin tech company.

Le président : Merci.

Le sénateur D. Black : Merci, chère collègue, pour cette observation.

Let me just provide to the committee context with respect to the Banking Committee's review of clauses 316 and 317. We held our review hearings on this matter, and because we were concerned about 316 and 317, we then held three additional hearings to understand the potential issues, as Senator Moncion referred to.

We heard from the privacy officers of all of the five big banks. They indicated that, in their view, they were already subject to regulations that ensure they had to get express and explicit consent from their customers before sharing any data. That is what they said.

The Privacy Commissioner, from whom we heard as well, indicated that his office had concern as to whether the Government of Canada had gone far enough.

We have quite a detailed observation around 316 and 317. Our observation indicates that, if there is a concern here — and, frankly, the committee doesn't know if there is a concern here because we heard the banks saying "no" and the privacy officer saying "possibly." You will recall that I informed the Senate that we asked officials from the Department of Finance and OSFI to appear before us to help us understand this issue. They declined to appear, and that is the subject of another matter and a letter I have written to the minister, indicating our displeasure at that state of affairs.

We have observed quite definitely that this is a matter the Government of Canada must get to the bottom of. If there is an issue to be addressed, it needs to be addressed in privacy legislation, not the budget bill. We are satisfied as to that.

In terms of this observation, it goes a little further than the Banking Committee would be comfortable with because we don't understand fully whether or not that is the state of play today. This is what we heard: "You didn't help us get to a full understanding of it, so this is what we feel needs to be done."

That is the background to that. Consequently, this observation is not particularly helpful to the issue. That's the background.

Senator Marshall: When you were talking, before you got to the part where you said that this one goes too far, I was going to ask if you think it goes far enough.

Senator D. Black: The problem is, Senator Marshall, we don't know. We had an extraordinarily impressive panel of privacy officers of the banks. I think you were there, Senator Eaton.

Senator Eaton: They're very good at giving talking points and smoothing the PR thing. I guess I would ask both of you, when you say, senator, to ensure the safety and protection of the

Permettez-moi seulement de faire connaître au comité le contexte touchant l'examen des articles 316 et 317 par le Comité des banques. Nous avons tenu nos audiences sur cette question et, comme ces dispositions nous inquiétaient, nous avons ensuite organisé trois séances supplémentaires pour comprendre les éventuels enjeux, auxquels la sénatrice Moncion a fait allusion.

Nous avons entendu les agents responsables de la protection des renseignements personnels des cinq grandes banques. Ils nous ont dit que, d'après eux, elles étaient déjà assujetties à des règlements qui exigeaient le consentement exprès et explicite de leurs clients avant de communiquer tout renseignement.

Le commissaire à la vie privée, venu lui aussi témoigner, a dit que son bureau se demandait si le gouvernement du Canada en avait assez fait.

Nos observations sur les articles 316 et 317 sont très détaillées. Selon elles, s'il y a lieu de s'inquiéter, bien honnêtement le comité l'ignore, les banques se faisant rassurantes, tandis que le commissaire pressent un risque. Vous vous rappellerez que j'ai informé le Sénat que nous avions convoqué des fonctionnaires du ministère des Finances et du Bureau du surintendant des institutions financières pour qu'ils nous expliquent l'enjeu. Ils ont refusé de comparaître, et c'est le sujet d'un autre dossier et d'une lettre que j'ai envoyée au ministre, pour lui faire connaître notre mécontentement.

Nous avons fait remarquer que le gouvernement du Canada doit absolument aller au fond de cette question. Pour s'attaquer à cet éventuel problème, il faut des lois sur la protection des renseignements personnels, non un projet de loi sur le budget. Nous en sommes convaincus.

Cette observation va un peu plus loin que ce avec quoi le Comité des banques serait à l'aise, parce que nous ne savons pas tout à fait si c'est là où on en est, aujourd'hui. Certains nous ont dit que comme nous ne les avions pas aidés à comprendre complètement la situation, c'était ce qu'ils estimaient qu'on devait faire.

Voilà le contexte. En conséquence, cette observation n'est pas particulièrement utile pour comprendre la question. C'est le contexte.

La sénatrice Marshall : Avant que vous n'ayez dit que c'était excessif, j'allais vous demander si vous pensiez que c'était suffisant.

Le sénateur D. Black : Le problème est que nous l'ignorons. Nous avons accueilli un groupe très imposant de responsables de la protection des renseignements personnels des banques. Vous étiez là, je pense, sénatrice Eaton.

La sénatrice Eaton : Ils ont fait de l'excellent travail de relations publiques et de développement d'un argumentaire. Je vous le demande, à tous les deux: pour assurer la sécurité et la

private information of the bank's clientele, once they have sold the information to the fintech company — and maybe I'm misunderstanding it — how can the banks assure that the fintech company will not leak it out here and there? How can the banks make sure that the fintech company is as entirely reliable as they are?

The Chair: Senator Eaton, any additional comments?

Senator Eaton: No, but I was listening to Senator Moncion, who says that they cannot be sure of what the fintech company will do with our privacy information. I was going to ask you, additionally, senator, we all get things on our phones, from Rogers or Google, saying," Do you agree to do this?" And people say yes because they want to get to the next thing.

When you sit down and open a bank account, is the first thing the bank manager says to you, "Now, Mrs. Eaton, do you mind if we share or sell your information?" Or is it somewhere way down in the contract in a dark little space under your signature, where I would go, "Who wants to read that?" Do you know what I'm saying?

The Chair: For the information and benefit of all senators, I will be asking the officials waiting to be called to give further details and explanations.

Senator Neufeld: I had the same question that Senator Eaton had — so I'm not going to repeat it — about Senator Moncion's observation.

Second, Banking did the study. We have an observation from them that will be included with the bill, as I understand. We didn't do the study as the Finance Committee. So why wouldn't we just accept those observations from the committee that actually did the study and not try to pile another new one on it at this committee? We didn't do the study. I think that the observations we have now from the committees that did all the work are sufficient observations that should go with the bill, and we shouldn't be writing up more observations now to add to what committees have already done. That's my point of view.

The Chair: That's a comment. Senator Andreychuk, did you have a comment on the subject matter of the observation put forward by Senator Moncion?

Senator Andreychuk: I hope so. You'll rule me out of order if not.

The observation itself technically almost reads like an amendment. If that's the case, I think that would be something for the chamber.

We did a pre-study. We had an opportunity to do the report together. This was not raised in this forum at that time as an observation. I feel uncomfortable doing it now because, if we put

protection des renseignements personnels de sa clientèle, après que la banque les a vendus à l'entreprise de technologie financière — peut-être que quelque chose m'échappe — comment peut-elle assurer que l'entreprise n'en divulguera pas par-ci par-là? Comment peut-elle s'assurer que l'entreprise est aussi digne de confiance qu'elle?

Le président : Autre chose?

La sénatrice Eaton : Non, mais j'écoutais la sénatrice Moncion qui dit que les banques ne peuvent pas être certaines de ce que les entreprises de technologie financière feront des renseignements. Question supplémentaire, sénateur: nous nous faisons tous demander, sur nos téléphones, par Rogers ou Google, si nous sommes d'accord pour telle ou telle chose. Et nous acquiesçons, pour obtenir ce que nous voulons.

Quand nous ouvrons un compte, la première question du directeur est-elle si ça nous dérange que sa banque communique ou vende les renseignements nous concernant? Ou la question se trouve-t-elle à la toute fin du contrat, dans un petit recoin, que nous ne voulons pas lire? Vous comprenez?

Le président : Pour l'édification et le bien de tous, je pose la question aux fonctionnaires qui attendent notre appel pour nous donner plus de détails et d'explications.

Le sénateur Neufeld : Je me posais la même question que la sénatrice Eaton — je ne la répéterai donc pas — sur l'observation de la sénatrice Moncion.

Deuxièmement, le Comité des banques a mené une étude à ce sujet et a annexé des observations à son rapport sur ce projet de loi. Ce n'est pas le Comité des finances qui a effectué cette étude. Alors, pourquoi n'acceptons-nous pas simplement les observations du comité qui a réalisé une étude en évitant d'en ajouter une autre de notre cru? Ce n'est pas nous qui avons fait l'étude. Selon moi, les observations des différents comités qui se sont penchés sur la question devraient suffire amplement aux fins de ce projet de loi. Nous ne devrions pas maintenant ajouter de nouvelles observations à celles déjà formulées par ces comités-là. C'est mon point de vue.

Le président : C'est donc un commentaire. Sénatrice Andreychuk, avez-vous un commentaire au sujet de l'observation proposée par la sénatrice Moncion?

La sénatrice Andreychuk : J'espère bien, sans quoi vous allez juger mon intervention irrecevable.

D'un point de vue strictement technique, l'observation proposée ressemble presque à un amendement. Si tel est le cas, je crois que c'est le Sénat qui devrait en être saisi.

Nous avons mené une étude préliminaire. Nous avions alors l'occasion de produire ensemble un rapport. Cette observation n'a pas été proposée à ce moment-là. Je ne me sens pas très à

this one in, I have a few others I'd like. We're reopening our own report and the committee, so I have difficulty with that. As I say, I'm not sure it belongs as a privacy issue and a Privacy Act change or elsewhere.

You've asked for the officials. I'm not sure why you've asked the officials. This is an issue that we're struggling with. I'm not sure that we're going to reopen by asking the officials to give us their interpretation of this, when the Banking Committee has called everyone they thought and we accepted it. We didn't call them during our study.

Our report and the bill is what it is. I want the opportunity to speak to the bill and my critique of difficulties. We're doing it, in a way, piecemeal, and I think we should talk about the budget bill as a whole.

The Chair: Any comments from other senators?

[*Translation*]

Senator Moncion: I was reading the report of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to see what was said about that.

In the case of Equifax, information from the banks was sent to Equifax and lost. When a Canadian association was asked questions, people were unable to say who owned the relationship between the bank and Equifax. As a result, the data that belonged to specific customers, which belonged to the banks, were now in a company with which the bank had a business relationship. There's always a grey area where people's privileged information —

[*English*]

Senator D. Black: I want to respond to Senator Eaton's very good question. At the Banking Committee, we were after the banks' representatives, saying, "Look, how do you control the information once it leaves your world?" The answer is, of course, they don't, but they control the relationship. And they led us to believe, and certainly their testimony was very clear, that they have very disciplined contractual relationships with all parties they deal with, and, if there is a violation, they're cut off.

l'aise de le faire à cette étape-ci, car si nous acceptons d'inclure cette observation, j'en aurais moi-même quelques-unes à proposer. J'arrive difficilement à accepter que l'on veuille ainsi revenir sur notre propre rapport et sur le travail du comité. Comme je l'ai indiqué, je ne suis pas certaine qu'il soit vraiment question de protection de la vie privée et de modifications à la Loi sur la protection des renseignements personnels ou à toute autre loi.

Vous avez parlé de convoquer les fonctionnaires. Mais pourquoi donc? C'est à nous de régler cette question. Je ne suis pas sûre que nous devrions remettre le tout sur le tapis en demandant aux fonctionnaires de nous livrer leur interprétation alors même que le Comité des banques a convoqué tous les témoins qu'il jugeait pertinents et que nous avons accepté son rapport. Nous n'avons pas nous-mêmes fait comparaître ces témoins-là pour notre étude.

Notre rapport et le projet de loi sont désormais chose faite. Je veux avoir la possibilité de parler du projet de loi et d'en critiquer les lacunes. Nous procédons en quelque sorte de façon fragmentée, alors que je crois que nous devrions plutôt considérer le projet de loi d'exécution du budget dans son ensemble.

Le président : Y a-t-il d'autres sénateurs qui ont des commentaires?

[*Français*]

La sénatrice Moncion : J'étais en train de lire le rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce pour voir ce qui a été dit concernant cette portion.

Dans le cas d'Equifax, de l'information appartenant aux banques a été envoyée à Equifax et a été perdue. Lorsqu'on a posé des questions à une association canadienne, les personnes étaient incapables de dire à qui appartenait la relation entre la banque et Equifax. Ainsi, les données qui appartenaient à une clientèle spécifique, qui appartenaient aux banques, se trouvaient maintenant dans une compagnie avec laquelle la banque avait une relation d'affaires. Il y a toujours une zone grise qui fait que l'information privilégiée des gens était...

[*Traduction*]

Le sénateur D. Black : Je veux réagir à l'excellente question de la sénatrice Eaton. Au Comité des banques, nous n'avons pas manqué de demander aux représentants des différentes banques comment ils s'y prenaient pour assurer le contrôle de l'information une fois que celle-ci quittait leur institution. Ils nous ont bien sûr répondu que c'est impossible pour les banques de le faire, mais qu'elles exercent toutefois un contrôle sur leurs relations avec les autres entités. On nous a indiqué très clairement que les banques établissaient dans tous les cas des modalités contractuelles très rigoureuses prévoyant notamment que la relation prend fin en cas de non-respect des règles.

Senator Eaton: Are there penalties if there is a violation and my banking transaction history and personal information falls into hands I don't want it to fall into? Does the bank impose a penalty? Or is it just we're not going to sell you anything more for a while, you're in our bad books?

Senator D. Black: The banks would have you believe that is a real penalty because they're so significant in terms of these businesses' business, so they cut them off and they believe that's penalty enough. I'm not arguing one side or the other. I'm simply reporting to the committee what people have said to us.

But as Senator Moncion has pointed out, there is going to be slippage. Equifax is a perfect example. There is no one more concerned about that, again as represented to us, than the banks. Is that adequate? That's what we're observing to government, saying, "Figure this one out. We're not sure it's adequate." But we went as far as we possibly can, and I just don't think this observation, with respect to Senator Moncion, adds anything to the debate. That's what I feel.

The Chair: Senator Black, you had requested witnesses from the Department of Finance?

Senator D. Black: And from OSFI. I understand people's schedules are busy, but they were busy on three occasions. I believe it was three occasions we offered for them to visit with us. We found that extraordinarily unhelpful, and I've written to the minister expressing that point of view.

The Chair: I want to remind senators and the public of what I said earlier. After I had named the seven committees that did the study on the subject matter of Bill C-74, I had included that in light of the extensive work by the seven Senate committees and this committee on the subject matter of Bill C-74, we strongly encourage the government to consider and follow up on the observations we have made on the bill.

Senator D. Black: Will those observations be appended as well in Appendix A? They won't be.

Ms. Lemay: The report is before the chamber.

The Chair: By the nature of due diligence, the report has been tabled in the house, so it is public, plus the fact that we, the Finance Committee, will be asking that they strongly follow up on the observations that we have made on the bill.

La sénatrice Eaton : Y a-t-il des sanctions prévues si l'on enfreint les règles et si mon historique de transactions bancaires et mes renseignements personnels se retrouvent entre des mains mal intentionnées? Est-ce que la banque impose alors une sanction? Se contente-t-elle d'inscrire l'autre entité sur sa liste noire et de cesser de lui offrir des contrats pendant un certain temps?

Le sénateur D. Black : Compte tenu de l'importance de la clientèle des banques pour les entreprises en question, on nous a indiqué que l'interruption des relations d'affaires est une mesure suffisamment punitive. Je ne suis pas en train de prendre position. Je vous informe simplement de ce que nous ont dit les représentants des banques.

Toutefois, comme le soulignait la sénatrice Moncion, il va forcément y avoir des dérapages. Equifax en est un parfait exemple. C'est une situation qui préoccupe au premier chef les banques, tout au moins d'après ce que nous ont dit leurs représentants. Est-ce que les mesures en place sont adéquates? C'est justement le sens de notre observation. Nous demandons au gouvernement d'analyser la situation, car nous ne sommes pas certains que les mesures prévues soient à la hauteur. Nous avons cependant déjà tout fait ce qui était en notre pouvoir et je ne crois tout simplement pas que l'observation proposée, malgré tout le respect que je dois à la sénatrice Moncion, ajoute quoi que ce soit au débat. C'est mon impression.

Le président : Sénateur Black, vous aviez convoqué des témoins du ministère des Finances?

Le sénateur D. Black : Et des représentants du Bureau du surintendant des institutions financières. Je peux comprendre que ces gens-là ont des horaires chargés, mais il a fallu les convoquer à trois reprises. Si je ne m'abuse, c'est trois invitations qu'il a fallu leur faire. Nous avons trouvé cela extrêmement contrariant, et j'ai d'ailleurs écrit au ministre pour l'en informer.

Le président : Je veux rappeler aux sénateurs ainsi qu'aux gens qui nous regardent ce que j'ai dit précédemment. Après avoir nommé les sept comités qui ont mené une étude sur la teneur du projet de loi C-74, j'ai ajouté que, compte tenu de l'ampleur du travail déjà accompli par ces sept comités sénatoriaux ainsi que le nôtre à ce sujet, nous encourageons vivement le gouvernement à prendre en compte les observations annexées au projet de loi et à prendre les mesures de suivi qui s'imposent.

Le sénateur D. Black : Est-ce que ces observations seront jointes à l'annexe A? Elles ne seront pas jointes.

Mme Lemay : Le rapport a été présenté au Sénat.

Le président : Compte tenu des échéanciers à respecter, le rapport a été déposé au Sénat, si bien qu'il est maintenant public. De plus, nous allons, au Comité des finances, encourager

This evening, in all fairness to the process, we do have officials from the Department of Finance, the Financial Sector Legislative Renewal.

Honourable senators, as chair of the committee, I don't see a consensus to accept the observation that was to be considered by the committee that was put forward by Senator Moncion.

Senator Eaton: Can we have a vote?

The Chair: One minute, please. If this is the case, after hearing from the chair of the Banking Committee and the observation that is written and your report that was tabled, since I don't see consensus around the table at this point, at this point I would not consider the observation put forward by Senator Moncion. Very diligently, we said that we're asking the government to follow up on the observations of the seven reports that were tabled in the Senate of Canada.

Senator Neufeld: I'm good with that.

The Chair: Therefore, the chair recognizes that since there is no consensus, I will not accept the motion that is put forward by Senator Moncion under observations.

Do we agree, senators, that in light of the extensive work by the seven Senate committees and this committee on the subject matter of Bill C-74, we strongly encourage the government to consider and follow up on the observations we have made on this bill?

Senator Neufeld: Agreed.

Senator Eaton: No. As a committee, and I remember on Finance, we used to have all the committees come before us and report to us and tell us their observations. I have no idea what those seven committees have put in as observations, so we are absolutely blind.

The Chair: I have been informed by the clerk about the logistics of what we did. All reports were tabled in the Senate and circulated. It was a decision of the steering committee not to have the chairs come to the Finance Committee but they would table their own report.

Senator Eaton: I disagree with accepting them because I don't know what they are.

The Chair: So we do not vote, honourable senators, on observations. The comments made by Senator Eaton are public.

vivement le gouvernement à donner suite aux observations annexées au projet de loi.

Il faut aussi rappeler que nous recevons ce soir des fonctionnaires du ministère des Finances pour la section sur l'examen des lois régissant le secteur financier.

Honorables sénateurs, à titre de président du comité, je ne crois pas qu'il y ait consensus en faveur de l'observation soumise à notre considération par la sénatrice Moncion.

La sénatrice Eaton : Pouvons-nous voter?

Le président : Juste un instant, s'il vous plaît. Après avoir entendu le président du Comité des banques parler des observations incluses dans le rapport de ce comité qui a été déposé, et comme je ne constate pas qu'il y a consensus à ce sujet, je crois que l'on ne devrait pas tenir compte de l'observation proposée par la sénatrice Moncion. Nous avons indiqué que nous demandons au gouvernement de faire le suivi quant aux observations annexées aux sept rapports déposés devant le Sénat du Canada.

Le sénateur Neufeld : Cela me convient.

Le président : La présidence convient donc qu'en l'absence de consensus, la motion mise de l'avant par la sénatrice Moncion sous la rubrique des observations ne sera pas acceptée.

Êtes-vous d'accord pour que, compte tenu de l'ampleur du travail accompli par les sept comités sénatoriaux ainsi que par le nôtre relativement à la teneur du projet de loi C-74, nous encouragions vivement le gouvernement à prendre en compte les observations qui y ont été annexées et à assurer le suivi nécessaire?

Le sénateur Neufeld : D'accord.

La sénatrice Eaton : Je ne suis pas d'accord. Le Comité des finances avait l'habitude de convoquer tous les présidents de comité pour qu'ils nous fassent rapport de leurs observations. Je n'ai aucune idée des observations annexées par ces sept comités; nous avançons entièrement à l'aveuglette.

Le président : La greffière vient de m'informer de la façon dont les choses se sont déroulées. Tous les rapports ont été déposés au Sénat et distribués aux sénateurs. C'est le comité directeur qui a décidé de ne pas faire comparaître les présidents devant le Comité des finances, mais de leur faire plutôt déposer leur propre rapport.

La sénatrice Eaton : Je ne suis pas d'accord pour que l'on accepte ces rapports, car je ne connais pas leur contenu.

Le président : Je vous rappelle, honorables sénateurs, que les observations ne peuvent pas être mises aux voix. Les commentaires de la sénatrice Eaton sont toutefois bel et bien consignés.

If I hear no other comments, we will then suspend to consider the next item, the second part of our agenda.

Before suspending, I will recognize Senator Moncion.

[*Translation*]

Senator Moncion: I want to make sure I understand correctly. If someone does not agree with the observations because they have not seen them, they will not go into the report? Is that what you are telling us?

The Chair: No. We are asking the government to take note of all the observations from the seven committees.

Senator Moncion: Okay.

The Chair: And follow up on the observations from the National Finance Committee.

Senator Moncion: Okay. I thought you said that because there was dissent —

The Chair: No.

Senator Moncion: Okay.

The Chair: If, as chair, I do not accept one of the observations, senators have the right to express their opinion publicly or privately.

[*English*]

Now, honourable senators, we will suspend to move on to the second item of business.

(The committee continued in camera.)

S'il n'y a pas d'autre intervention, nous allons suspendre la séance pour passer au second point à notre ordre du jour.

Avant cela, je cède la parole à la sénatrice Moncion.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Je veux m'assurer que j'ai bien compris. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec les observations parce qu'il ne les a pas vues, elles n'iront pas dans le rapport? C'est ce que vous nous dites?

Le président : Non. On demande au gouvernement de prendre connaissance de toutes les observations des sept comités.

La sénatrice Moncion : D'accord.

Le président : Et qu'il fasse un suivi sur les observations au Comité des finances nationales.

La sénatrice Moncion : D'accord. Je croyais que vous aviez dit que, parce qu'il y avait dissension...

Le président : Non.

La sénatrice Moncion : D'accord.

Le président : Si, en tant que président, je n'ai pas accepté une des observations, les sénateurs ont le droit de donner leur opinion en public comme en privé.

[*Traduction*]

Nous allons maintenant suspendre la séance avant de passer au second point à l'ordre du jour.

(La séance se poursuit à huis clos.)

Available on the Internet: http://sencanada.ca

Disponible sur internet : http://sencanada.ca